

Traitement de Semences Insecticide et Fongicide



Cruiser® Vibrance® Quattro
Seed Treatment Fungicides and Insecticide

syngenta.

GROUP/GROUPE	4	INSECTICIDE
GROUPS/GROUPES	3 4 7 12	FUNGICIDES/FONGICIDES

This seed has been treated with the insecticide, thiamethoxam and the fungicides, difenoconazole, metalaxyl-M (and S-isomer), sedaxane and fludioxonil. Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, work boots, socks and NIOSH-approved dust mask when handling treated seed, and during planting (including loading, sowing, maintenance, and clean-up). When using closed-cab planting equipment, chemical-resistant gloves and NIOSH -approved dust mask are not required inside cab. Do not graze or feed livestock on seeded area for 45 days after planting. Do not use for food, feed or oil processing. Store away from food and feed. Any spilled or exposed seeds must be incorporated into the soil or otherwise cleaned-up from the soil surface.

Ces semences ont été traitées avec un insecticide (thiaméthoxame) et des fongicides (difénoconazole, métalaxyl-M [et isomère-S], sédaxane et fludioxonil). Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes de travail, des chaussettes ainsi qu'un masque antipoussières approuvé par le NIOSH pour manipuler les semences traitées, et pendant le semis (y compris le chargement et l'ensemencement des semences ainsi que l'entretien et le nettoyage de l'équipement). Lorsqu'on utilise de l'équipement avec cabine fermée, il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussières approuvé par le NIOSH dans la cabine. Ne pas laisser paître le bétail dans des cultures issues de semences traitées ni utiliser celles-ci comme fourrage dans les 45 jours suivant le semis. Ne pas utiliser comme aliment de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Conserver à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale. Si des semences traitées sont renversées à l'extérieur ou exposées, elles doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

Warning, contains the allergen soy
Avertissement contient l'allergène soya

REGISTRATION NO./N° D'HOMOLOGATION : 31453
PEST CONTROL PRODUCTS ACT/LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

FOM-00000

Cruiser®, Vibrance®, the Alliance Frame , the Syngenta logo and the Purpose Icon  are trademarks of a Syngenta Group Company.

Cruiser®, Vibrance®, le symbole de l'Alliance , le logo Syngenta et le symbole du But  sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

size 3 1/2 x 7

158 C

132 C

286 C

295 C

133 C

BLACK